Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom:	Saint-Joseph-du-Lac
Code géographique :	72025
Type d'organisme municipal :	Municipalité locale



A				, .				11.17
Attestation du	I trasariar	מוו לווו כ	CCCCTAIRC-TR	acariar c	tir ia	rannort	tinancier	CONSOLIDE
/ titostation at		ou uu s	occiciane in	COULCE O	ou ic	ιαρρυιι	mianicici	COLISCITAC

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,	
Je soussigné(e), Stéphane Giguère	, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Saint-Joseph-du-Lac (Nom de l'organisme)	pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.
[Originale signée]	

Date

2016-06-03

Signature

TABLE DES MATIÈRES

Section I	PAGE
États financiers consolidés audités	
Etats financiers consolides audites	
Rapport de l'auditeur indépendant Rapport du vérificateur général	6 6.1
Renseignements complémentaires consolidés Informations sectorielles consolidées Résultats détaillés par organismes Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes Situation financière par organismes Flux de trésorerie par organismes Charges par objets par organismes	7 8 9 10 11 12 13
État consolidé des résultats État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) État consolidé des gains et pertes de réévaluation État consolidé de la situation financière État consolidé des flux de trésorerie	14 15 15 16 17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés Autres renseignements complémentaires consolidés Excédent (déficit) accumulé Avantages sociaux futurs Endettement total net à long terme	18 19 20 21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés Analyse des charges consolidées	23 24
Section II Autres renseignements financiers - Table des matières	26

S4

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserves.

Fondement de l'opinion avec réserves

Je n'ai pu observer le dénombrement des stocks au 31 décembre 2015 car la municipalité n'a pas décompté ses stocks. Les documents comptables de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac relatifs à la gestion des inventaires ne me permettent donc pas de m'assurer des quantités de stocks détenues au 31 décembre 2015. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour ce qui concerne les stocks, l'excédent accumulé, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie.

De plus, les normes comptables du secteur public obligent que l'état consolidé des résultats ainsi que l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats budgétés. Les résultats budgétés doivent être présentés selon la même présentation que les résultats réels de l'exercice. Bien que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dispose de l'information budgétaire des organismes qui sont sous son contrôle, dont les états financiers sont consolidés à ceux de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, la municipalité n'a pas

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

présenté de budget consolidé à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette). Par conséquent, mon audit des données budgétaires s'est limité aux montants budgétés pour la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac sans inclure les données budgétaires des organismes qui sont sous son contrôle à l'état consolidé des résultats ainsi qu'à l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette).

Opinion

À mon avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserves, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Les états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ont été audités par un autre cabinet qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve en date du 1er juin 2015.

S6 6 (2)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[Original signé par]

Saint-Paul-de-Joliette

1Par Mélanie Morel, CPA auditeur, CA

DATE 2016-06-03

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

N/A

[Original signé par]

DATE _____

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Ré	Réalisations 2014	Budget 2015		Réalisations 2015	ns 2015	
	٩	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	_	6 385 413	6 546 990	6 561 130			6 561 130
Compensations tenant lieu de taxes	2	35 418	33 364	30 827			30 827
Quotes-parts	3					756 161	1 072
Transferts	4	340 149	247 343	289 661		282 339	572 000
Services rendus	2	363 936	326 445	401 760		248 272	603 230
Imposition de droits	9	542 256	386 250	404 588			404 588
Amendes et pénalités	7	378 585		279 730			279 730
Intérêts	8	84 168	60 250	127 492			127 492
Autres revenus	6	125 043		80 197		(827 632)	(747 435)
	10	8 254 968	7 600 642	8 175 385		459 140	7 832 634
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13			1 129 268		5 207	1 134 475
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	41	1 062 806					
Autres	15	155 945		295 529		1 895	297 424
Quote-part dans les résultats nets							
d'entreprises municipales	16						
	17	1 218 751		1 424 797		7 102	1 431 899
	18	9 473 719	7 600 642	9 600 182		466 242	9 264 533
Charges							
Administration générale	19	1 331 434	1 091 693	1 316 184	70 543	64 837	1 404 762
Sécurité publique	20	1 483 515	1 637 101	1 567 698	47 744	353 224	1 641 930
Transport	21	1 660 886	1 646 987	1 214 296	221 995	769 107	2 061 869
Hygiène du milieu	22	1 563 324	1 547 161	1 636 328	474 791	199 668	2 025 963
Santé et bien-être	23	58 512	51 144	51 183			51 183
Aménagement, urbanisme et développement	24	299 166	296 815	274 565	4 579		279 144
Loisirs et culture	25	743 903	762 561	1 063 422	89 021		1 152 443
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	193 362	179 847	191 106		215 546	406 652
Amortissement des immobilisations	28	857 231	801 741	908 673	908 673)		
	29	8 191 333	8 015 050	8 223 455		1 602 382	9 023 946
Excédent (déficit) de l'exercice	30	1 282 386	(414 408)	1 376 727		(1 136 140)	240 587

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalis	ations 2014	Budget 2015		Réalisations 2015	
	Adm	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice Moins: revenus d'investissement	2 - 2	1 282 386 1 218 751)((414 408)	1 376 727	(1 136 140)	240 587 1 431 899)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	, , ,	63 635	(414 408)	(48 070)	(1 143 242)	(1 191 312)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire)						
Immobilisations Amortissement	4	857 231	801 741	908 673	175 001	1 083 674
Produit de cession	- 22	1 000				
(Gain) perte sur cession Réduction de valeur / Reclassement	9 2	1 150			949 178	949 178
	~ &	859 381	801 741	908 673	1 124 179	2 032 852
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	6					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre						
entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) nerte sur remboursement ou sur cession	i c					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	5 4					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			173 370		173 370
Remboursement de la dette à long terme	17 (398 642) (269 986)	(483 982)	(867 364)	1 351 346)
	18	(398 642)	(269 986)	(310 612)	(867 364)	(1 177 976)
Affectations	,	7 130 1		7 797 70	7 7 7 7 7 7 7	7 200 900
Activités d'investissement Excédent (déficit) accimulé	- 61	0.450		(104 +6)) (+1+ 701	7 100 077
Excedent (déficit) de fonctionnement non affecté	00	302 416	258 490	566 103	32 440	598 543
Excédent de fonctionnement affecté	2 5			28 632	!	28 632
Réserves financières et fonds réservés	22	(219 999)	(75 837)	(188 599)	130 911	(57 688)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23					•
Investissement net dans les immobilisations						
et autres actifs	24					
	25	76 987	182 653	311 669	30 937	342 606
	26	537 726	414 408	909 730	287 752	1 197 482
Excédent (déficit) de fonctionnement de	1	601 261		064	(002 400)	6.130
Solution of the solution of th	2/ 	100 100			(084 000)	2

[∞] 1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalisa	Réalisations 2014	Budget 2015		Réalisations 2015	
	Admir Mur	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	_	1 218 751		1 424 797	7 102	1 431 899
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations Acquisition						
Administration générale	2 (33 139) (20 998)	30 546)	225) (30 771)
Sécurité publique	3 () (988 06	32 704)	(22 115) (131 664) (153 779)
Transport	, 4	312 649) (1 627 849)	(1153 269)	7 444) (1 160 713)
Hygiène du milieu	2 (1 011 174) (221 504)	(504 317)	2 262) (206 579)
Santé et bien-être) 9	<u> </u>) (
Aménagement, urbanisme et développement)	<u> </u>	4 535)) (
Loisirs et culture) 8	394 227) (2 025 171)	(712 426) () (712 426)
Réseau d'électricité) 6) () () (
	10 (1841575) (3 932 761)	2 422 673)	141 595) (2 564 268)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11 () () () (
Prêts, placements de portefeuille à titre						
d'investissement et participations dans des						
entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12 () (() () ((
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	329 645	492 989	1 195 956		1 195 956
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	5 430		94 467	132 414	226 881
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	20 857	42 003			
Excédent de fonctionnement affecté	16	8 298	490 758			
Réserves financières et fonds réservés	17	258 594		140 880	2 079	142 959
	18	293 179	532 761	235 347	134 493	369 840
	19	(1 218 751)	(2 907 011)	(991 370)	(7 102)	(998 472)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice						
à des fins fiscales	20		(2 907 011)	433 427		433 427

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015 INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES

	œ	Réalisations 2014	Budget 2015	_	Réalisations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	-	1 282 386	(414 408)	1 376 727	(1 136 140)	240 587
Variation des immobilisations						
Acquisition	2 (1841575)	3 932 761)	2 422 673) (141 595) (2 564 268)
Produit de cession	က	1 000	1			
Amortissement	4	857 231	801 741	908 673	175 001	1 083 674
(Gain) perte sur cession	2	1 150			949 178	949 178
Reduction de Valeur / Reclassement	9					
	7	(982 194)	(3 131 020)	(1 514 000)	982 584	(531 416)
Variation des propriétés destinées à la revente	œ					
Variation des stocks de fournitures	o	2 895		(1 317)		(1 317)
Variation des autres actifs non financiers	10	(31 351)		52 441	(4 677)	47 765
	=	(28 456)		51 124	(4 677)	46 448
	12	271 736	(3 545 428)	(86 149)	(158 233)	(244 381)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13					
Variation des actifs financiers nets ou de la						
dette nette	14	271 736	(3 545 428)	(86 149)	(158 233)	(244 381)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de						
l'exercice	15	(2765573)		(2 067 181)	(1 448 112)	(3 515 293)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) /						
Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	426 656			430 309	430 309
Actifs financiers nets redressés						:
(dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(2 338 917)		(2 067 181)	(1 017 803)	(3 084 984)
Actifs financiers nets (dette nette)						
à la fin de l'exercice	18	(2 067 181)		(2 153 330)	(1 176 036)	(3 329 365)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2014		2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	_	1 543 045	1 930 249	211 039	2 141 288
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	က	3 661 233	4 324 822	1 249 499	5 574 321
Prets (note 6)	4				
Placements de portereuille (note /)	2			82 455	82 455
Participations dans des entreprises municipales	9				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	6	5 204 278	6 255 071	1 542 993	7 798 064
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	1			35 291	35 291
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	588 292	1 194 354	411 596	1 605 949
Revenus reportés (note 12)	13	5 330		7 951	7 951
Dette à long terme (note 13)	4	6 677 837	7 214 047	2 136 188	9 350 235
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			128 003	128 003
	16	7 271 459	8 408 401	2 719 029	11 127 429
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(2 067 181)	(2 153 330)	(1 176 036)	(3 329 365)
ACHIES NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	ά	18 199 569	19 713 569	3 834 786	23 548 356
Propriétés destinées à la revente (note 16)	5 6				
Stocks de fournitures	20	94 884	96 201		96 201
Autres actifs non financiers (note 17)	21	98 329	45 888	8 921	54 809
	22	18 392 782	19 855 658	3 843 707	23 699 366
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	864 365	886 024	(17 726)	868 300
Excédent de fonctionnement affecté	24	326 536	387 782	•	387 782
Réserves financières et fonds réservés	25	1 506 178	1 580 161	80 621	1 660 782
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir) 52	20 389)	(173 370)	(110 591) ((283 961)
Financement des investissements en cours	27	(158 389)	382 406		382 406
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	13 837 300	14 639 325	2 715 367	17 354 692
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	16 325 601	17 702 328	2 667 671	20 370 001
					1

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	F	Réalisations 2014	R	éalisations 2015	
		Administration	Administration	Organismes	Total
		municipale	municipale	contrôlés	consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 282 386	1 376 727	(1 136 140)	240 587
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	857 231	908 673	175 001	1 083 674
Autres					
- Perte sur cession	3	1 150		949 178	949 178
- Autres	4			430 303	430 304
	5	2 140 767	2 285 400	418 342	2 703 743
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	503 272	(663 589)	505 807	(157 782)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(529 064)	606 062	254 271	860 333
Revenus reportés	9	(66 338)	(5 330)	4 226	(1 104)
Actif / passif au titre des avantages					
sociaux futurs	10			128 003	128 003
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	2 895	(1 317)		(1 317)
Autres actifs non financiers	13	(31 351)	52 441	(4 677)	47 764
	14	2 020 181	2 273 667	1 305 972	3 579 640
Activités d'investissement en					
immobilisations					
Acquisition	15 (1 841 575)	(2 422 673) (141 595) (2 564 268
Produit de cession	16	1 000			
	17	(1 840 575)	(2 422 673)	(141 595)	(2 564 268)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre					
d'investissement et participations dans des					
entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18	(()() (
Remboursement ou cession	19			14 819	14 819
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20	(()() (
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22				
	23			14 819	14 819
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	24	495 867	1 369 326		1 369 326
Remboursement de la dette à long terme	25 (826 623)	(840 127) (1 094 928) (1 935 055
Variation nette des emprunts temporaires	26			3 598	3 598
Variation nette des frais reportés liés à la dette					
à long terme	27	701	7 011	2 118	9 129
Autres					
- Autres	28	(256)		6	6
-	29				
	30	(330 311)	536 210	(1 089 206)	(552 996)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	0.4	(450.705)	007.004	00.000	477.405
et des équivalents de trésorerie	31	(150 705)	387 204	89 990	477 195
Trácororio et águivalente de trácororio					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32	1 607 440	1 5/2 0/5	121 040	1 664 002
(insuffisance) au début de l'exercice	52	1 687 440	1 543 045	121 049	1 664 093
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	1 536 735	1 930 249	211 039	2 141 288

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	∝	Réalisations 2014 Administration	Budget 2015 Administration	Administration	Réalisations 2015 Organismes	Total Tonsolidé 1
Rémunération	-	1 419 375	1 497 252	1 339 012	292 579	1 631 591
Charges sociales	2	271 185	280 778	257 994	43 419	301 413
Biens et services	ю	4 747 036	4 583 495	4 716 206	875 837	5 545 241
Frais de financement Intérêts et autres frais sur la dette à long terme						
à la charge De l'organisme municipal	4	157 382	147 895	154 972	40 479	195 451
D'autres organismes municipaux Du gouvernement du Québec et ses entreprises	१०२	35 895	31 452	36 134	23 249	59 383
D'autres frais de financement	~ 8	85	200		151 818	151 818
Contributions à des organismes Organismes municipaux Quotes-parts Autres Autres organismes	6 1 1 1 0 1	703 144	671 937	810 464		55 375
Amortissement des immobilisations	12	857 231	801 741	908 673	175 001	1 083 674
Autres - -	£ 4 £ £					
	16	8 191 333	8 015 050	8 223 455	1 602 382	9 023 946

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalisations	
		2015	2014
			Redressées note 20
Revenus			
Taxes	1	6 561 130	6 385 413
Compensations tenant lieu de taxes	2	30 827	35 418
Quotes-parts	3	1 072	
Transferts	4	1 706 475	630 626
Services rendus	5	603 230	536 155
Imposition de droits	6	404 588	542 256
Amendes et pénalités	7	279 730	378 585
Intérêts	8	127 492	84 176
Autres revenus	9	(450 011)	1 344 172
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises		,	
municipales	10		
·	11	9 264 533	9 936 801
Charges			
Administration générale	12	1 404 762	1 422 860
Sécurité publique	13	1 641 930	1 529 053
Transport	14	2 061 869	2 311 222
Hygiène du milieu	15	2 025 963	1 917 278
Santé et bien-être	16	51 183	58 512
Aménagement, urbanisme et développement	17	279 144	304 154
Loisirs et culture	18	1 152 443	824 787
Réseau d'électricité	19		
Frais de financement	20	406 652	299 344
	21	9 023 946	8 667 210
Excédent (déficit) de l'exercice	22	240 587	1 269 591
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exerci	ice 23	19 699 104	18 088 077
Redressement aux exercices antérieurs (note 20		430 310	341 436
Excédent (déficit) accumulé redressé au début	O, -T	400 010	0+1+00
de l'exercice	25	20 129 414	18 429 513
Excédent (déficit) accumulé		20 120 414	10 120 010
à la fin de l'exercice	26	20 370 001	19 699 104

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

S18 14

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

			Réalisat	ions
			2015	2014
			F	Redressées note 20
Excédent (déficit) de l'exercice	1		240 587	1 269 591
Variation des immobilisations				
Acquisition	2	(2 564 268) (1 855 496)
Produit de cession	3			1 000
Amortissement	4		1 083 674	1 058 049
(Gain) perte sur cession	5		949 178	1 150
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7		(531 416)	(795 297)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(1 317)	2 895
Variation des autres actifs non financiers	10		47 765	(31 784)
variation des adtres actis non infanciers	11		46 448	(28 889)
	12		(244 381)	445 405
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la				
dette nette	14		(244 381)	445 405
Actifs financiers nets (dette nette) au début de				
l'exercice	15		(3 515 293)	(4 475 210)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) /			,	,
Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		430 309	514 512
Actifs financiers nets redressés (dette nette redress	sée)			
au début de l'exercice	17		(3 084 984)	(3 960 698)
Actifs financiers nets (dette nette)				
à la fin de l'exercice	18		(3 329 365)	(3 515 293)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	2 141 288	1 664 093
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	5 574 321	5 416 539
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5	82 455	97 274
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	7 798 064	7 177 906
PASSIFS Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	35 291	31 693
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 605 949	745 616
Revenus reportés (note 12)	13	7 951	9 055
Dette à long terme (note 13)	14	9 350 235	9 906 835
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	128 003	
· com an and cook area angle of contains (more cy	16	11 127 429	10 693 199
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(3 329 365)	(3 515 293)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	23 548 356	23 016 940
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	96 201	94 884
Autres actifs non financiers (note 17)	21	54 809	102 573
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	22	23 699 366	23 214 397
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	20 370 001	19 699 104

Obligations contractuelles (note 18) Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

S20 16

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014 Redressées note 20
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	240 587	1 269 591
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 083 674	1 058 049
Autres			
- Perte sur cession d'immo	3	949 178	1 150
- Autres	4	430 304	(50 033)
	5	2 703 743	2 278 757
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(157 782)	742 796
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	860 333	(466 266)
Revenus reportés	9	(1 104)	(70 495)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	128 003	
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(1 317)	2 895
Autres actifs non financiers	13	47 764	(30 918)
	14	3 579 640	2 456 769
Activités d'investissement en immobilisations	,	0.704.000 \	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Acquisition	15 (2 564 268)	(1 855 496)
Produit de cession	16	(0.504.000)	1 000
	17	(2 564 268)	(1 854 496)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement			
et participations dans des entreprises municipales		,	/
Émission ou acquisition	18 (14.040	(
Remboursement ou cession	19	14 819	
Autres placements de portefeuille		,	/
Acquisition	20 ()	(
Cession	21		(7.407)
Variation nette des placements temporaires	22	44.040	(7 497)
Activitée de financement (note 00)	23	14 819	(7 497)
Activités de financement (note 23)		4 000 000	405.007
Émission de dettes à long terme	24	1 369 326	495 867
Remboursement de la dette à long terme	25 (1 935 055)	
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 598	31 693
Variation nette des frais reportés liés à la dette		0.400	40.047
à long terme	27	9 129	10 617
Autres		0	(050)
- Ajustement	28	6	(258)
<u>-</u>	29	(550,000)	(774 470)
Assumentation (diministra) de la tréconarie et des	30	(552 996)	(771 479)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des		477.405	(470 700)
équivalents de trésorerie	31	477 195	(176 703)
Trácorario et áquivalente de trácorario (incufficance)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	20	1 664 093	1 840 796
au debut de l'exercice	32	1 004 033	1 040 7 30
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)			
à la fin de l'exercice (note 23)	33	2 141 288	1 664 093
a la lili de l'excluide (libite 20)	30	2 171 200	1 00+ 000

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est un organisme municipal constitué et régie en vertu du code Municipal de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la municipalité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Le périmètre comptable de la municipalité comprend les organismes suivants:

	Consolidation ligne par ligne
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes	27.72 %
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes	15.29 %
Conseil Intermunicipal de Transport des Laurentides	1.65 %
Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes	13.95 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

S22-1 18-1

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- -Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- -Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- -Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- -Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- -Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur. Les autres placements sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures 10 à 40 ans Bâtiments 20 à 40 ans

S22-1 18-1 (2)

Véhicules		10	à	20	ans
Ameublement	et équipement de bureau	5	à	10	ans
Machinerie,	outillage & équipement			10	ans
Autres				20	ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

S22-1 18-1 (3)

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note

S22-2 18-2

complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

S22-2 18-2 (2)

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette \bar{a} long terme en question : au fur et a mesure du remboursement en capital de cette dette.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

- Avantages sociaux futurs
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées: sur la DMERCA des salariés participants touchés.

Dans le cadre de l'application de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, des DCTP peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Le 1er janvier 2015, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3260 "Passif au titre des sites contaminés". Ce nouveau chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre des sites contaminés. Un passif au titre des sites contaminés doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la municipalité.

S22-3 18-3

_			2015	2014
4. E	Encaisse et placements affectés			
	Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
	Encaisse	1	1 179 308	800 353
	Placements temporaires	2	1 170 000	000 000
	Placements de portefeuille	3		
ī	Note			
-				
	Débiteurs			
	Taxes municipales	4	336 083	308 208
	Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
(Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	3 525 540	3 569 843
(Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	172 659	183 257
(Organismes municipaux	8	1 160 005	1 112 124
	Autres			
	- Droits de mutation immobilière	9	104 000	124 225
	- Comptes à recevoir	10	276 034	118 882
_		11	5 574 321	5 416 539
	Montants des débiteurs affectés au remboursement de a dette à long terme			
	Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	2 071 954	2 659 812
	Organismes municipaux	13	917 175	1 004 005
	Autres tiers	14	317 170	1 004 000
_	Address tions	15	2 989 129	3 663 817
<u> </u>	Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		
_	Note			
6. I	Prêts			
-	Prêts à un office d'habitation	17		
	Prêts à un fonds d'investissement	18		
	Autres	.0		
•	-	19		
	_	20		
-		21		
-	Note	21		
	Placements de portefeuille			
	Placements à titre d'investissement	22		
1	Autres placements	23	82 455	97 274
_	·	24	82 455	97 274
-	Note			

S22-4 18-4

		2015	2014
Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(128 003)	
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 () (
	27	(128 003)	
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	151 224	
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30	57 111	61 024
Autres régimes (REER et autres)	31	1 986	1 800
Régimes de retraite des élus municipaux	32	12 464	11 762
	33	222 785	74 586
Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires»	oour plus de d	étails.	
Note			
Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

10. Emprunts temporaires

9.

Note

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

La municipalité dispose de facilités de crédit autorisées de 800 000\$ qui portent intérêts au taux préférentiel et qui sont renouvelables annuellement. Ces facilités de crédit ne sont pas utilisées au 31 décembre 2015.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

La régie de police du Lac des Deux-Montagnes dispose d'une marge de crédit autorisé de 750 000 \$ au 31 décembre 2015, (la QP de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 13.95%), au taux préférentiel. Cette marge de crédit n'est pas utilisée au 31 décembre 2015.

Conseil Intermunicipal de Transport des Laurentides

Le Conseil Intermunicipal de Transport des Laurentides dispose d'une marge de crédit autorisé de 4 250 000 \$ au 31 décembre 2015, (la QP de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 1.65%), au taux préférentiel, garanti par les comptes client et autres créances et renouvelable en septembre 2018. Au 31 décembre 2015, le solde de la marge de crédit est de 2 140 000\$ (la QP de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est de 1.65%).

S22-5 18-5

18-5 (2)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Créditours et charges à naver			
Créditeurs et charges à payer Fournisseurs	07	782 978	376 917
	37		
Salaires et avantages sociaux	38	316 135	76 290
Dépôts et retenues de garantie	39	341 314	36 846
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Intérêts courus sur la dette	43	122 782	50 768
- Organismes municipaux	44	42 740	145 028
- Gouvernement	45		59 767
-	46		
-	47		
	48	1 605 949	745 616
Note			
Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts	50	5 842	1 786
Autres			
- CARRA	51		5 330
- Vente perçu d'avance	52	2 109	1 939
1 3 2 2 2 2 2	53	7 951	9 055

S22-5

						2015	2014
Dette à long terme	Taux d'i	ntérêt	Échéa	ance			
•	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,10	3,18	2016	2035	54	9 364 346	9 930 075
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
Autres dettes à long terme					57		
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58		
Organismes municipaux Obligations découlant de contrats de					59		
location-acquisition					60		
Autres					61		
					62	9 364 346	9 930 075
Frais reportés liés à la dette à long terme					63 (14 111) (23 240)
					64	9 350 235	9 906 835

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations	Obligations et billets Autres dettes à long terme			ng terme	Total 2015		
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	- -	Location- acquisition	Autres			
2016	65	7:	3 1 373 795	81	90	98	1 373 795		
2017	66	7-	4 1 271 706	82	91	99	1 271 706		
2018	67	79	1 060 351	83	92	100	1 060 351		
2019	68	7	1 001 920	84	93	101	1 001 920		
2020	69	7	7 841 204	85	94	102	841 204		
2021 et +	70	73	3 815 370	86	95	103	3 815 370		
Intérêts et frais	71	79	9 364 346	87	96	104	9 364 346		
accessoire	s			88()	105 ()		
	72	8	9 364 346	89	97	106	9 364 346		
Maria									

Note

		2015	2014
Actifs financiers nets (dette nette)		_	
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	107	(3 329 365)	(3 515 293)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108		
Autres	109		
	110	(3 329 365)	(3 515 293)

S22-6

		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT	_		-		-	7 1,000000000000000000000000000000000000	_	
Infrastructures								
Eau potable	111	7 369 094	139	69 135	166		193	7 438 22
Eaux usées	112	17 464 750	140	425 208	167	1 405 900	194	16 484 05
Chemins, rues, routes, trottoirs	,							
ponts, tunnels et viaducs	113	3 571 455	141	1 124 233	168		195	4 695 68
Autres	114	2 233 363	142	83 921	169	(266 272)	196	2 583 5
Réseau d'électricité	115		143		170	,	197	
Bâtiments	116	3 016 336	144	35 586	171	6 300	198	3 045 6
Améliorations locatives	117	14 275	145	1 415	172		199	15 6
Véhicules	118	737 203	146	72 279	173	77 771	200	731 7
Ameublement et équipement								
de bureau	119	572 542	147	71 976	174	(1 107)	201	645 6
Machinerie, outillage et équipeme	ent					,		
divers	120	424 624	148	35 705	175	265 941	202	194 3
Terrains	121	118 151	149	4 000	176		203	122 1
Autres	122	96 124	150		177		204	96 1
	123	35 617 917		1 923 458	178	1 488 533	205	36 052 8
Immobilisations en cours	124 _	104 438	152	640 810	179	(89 546)	206 _	834 7
	125	35 722 355	153	2 564 268	180	1 398 987	207	36 887 6
AMORTISSEMENT CUMULÉ	_		-		-		_	
Infrastructures								
Eau potable	126	2 312 658	154	185 092	181		208	2 497 7
Eaux usées	127	4 853 224	155	406 862	182	453 864	209	4 806 2
Chemins, rues, routes, trottoirs								
ponts, tunnels et viaducs	128	2 271 187	156	180 490	183		210	2 451 6
Autres	129	1 180 239	157	88 178	184	(236 733)	211	1 505 1
Réseau d'électricité	130		158		185	,	212	
Bâtiments	131	910 110	159	78 610	186		213	988 7
Améliorations locatives	132	8 449	160	905	187		214	9 3
Véhicules	133	498 949	161	46 349	188		215	545 2
Ameublement et équipement								
de bureau	134	366 277	162	64 591	189	(1 107)	216	431 9
Machinerie, outillage et équipeme		200 =		3.331	-	(3.)		
divers	135	256 294	163	29 207	190	233 785	217	51 7
Autres	136 _	48 028	164	3 390	191		218 _	51 4
	137	12 705 415	165	1 083 674	192	449 809	219 _	13 339 28
VALEUR COMPTABLE NETTE	138	23 016 940					220	23 548 35
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations Coût Amortissement cumulé	221 222 (224) 225 (226) 227 (228) 229 (

1 2 3 4	
2 3 4	
3 4	
5	
5	
6	
54 8	309 49 15
3	
9	53 42
54 8	309 102 573
38	38 39

18. Obligations contractuelles

Contrats

La municipalité s'est engagée à payer au cours des prochains exercices, les sommes suivantes relatives aux contrats qu'elle a octroyés:

	2016	2017	2018	2019	2020
Matières résiduelles	357 712\$	357 712\$	357 712\$	357 712\$	

De plus, la quote-part de la Municipalité relativement aux engagements des organismes apparentés est la suivante:

	2016	2017	2018	2019	2020
Conseil intermunicipale de transport	371 747 \$	370 765 \$	370 061\$	370 061\$	370 061\$

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

s.o.

S22-8 18-8

b) Auto-assurance

s.o.

c) Poursuites

s.o.

d) Autres

s.o.

S22-8 18-8 (2)

20. Redressement aux exercices antérieurs

Les soldes du 1er janvier de l'exercice 2014 ont été redressés afin de présenter les transactions suivantes :

•Annulation d'une dette, au montant de 426 912\$

État consolidé de la situation financière

Dette à long terme		426 912 \$
Investissement net dan	s les immobilisations et autres actifs	(426 912 \$)

Les soldes du 31 décembre de l'exercice 2014 ont été redressés afin de présenter les transactions suivantes :

•Décapitalisation d'une immobilisation en cours (Débarcadère scolaire) et correction du financement, au montant de 30 819\$

État consolidé de la situation financière

Immobilisations en cours	(30	819	\$)
Amortissement cumulé	30	819	\$
Excédent non affecté	19	929	\$
Fonds de roulement	(19	929	\$)

•Comptabilisation d'immobilisations (Contribution de promoteurs) au montant de 1 059 406\$ et comptabilisation de l'amortissement cumulé, au montant de 44 061\$

État consolidé de la situation financière

Immobilisations	1	059	406	\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	(1	015	345	\$)
Amortissement cumulé		(44	061	\$)

État consolidé des résultats

Revenus	(1	059	406	\$)
Dépenses		44	061	\$

21. Données budgétaires

L'administration municipale présente des états financiers consolidés qui comportent une comparaison avec un budget non consolidé bien qu'elle dispose des renseignements nécessaires pour établir un budget consolidé.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est présentée dans les informations sectorielles.

22. Instruments financiers

S.O.

S22-9 18-9

			2015		2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :					
Encaisse	241		2 141 288		1 664 09
Découvert bancaire	242	()	(
Placements temporaires	243	`	,	(
Ajouter					
-	244				
-	245				
-	246				
-	247				
Déduire					
-	248	()	(
-	249	Ì)	Ì	
-	250	Ì)	Ì	
-	251	Ì)	Ì	
-	252	Ì)	Ì	
-	253	Ì)	Ì	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)			,		
à la fin de l'exercice	254		2 141 288		1 664 09

S22-9 18-9 (2)

24. Fonds local d'investissement

onas local a investissement		2015	2014
RÉSL	LTATS		
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	256		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements			
le portefeuille à titre d'investissement	257		
autres revenus	258		
	259		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260		
Variation de la provision pour moins-value	261		
	262		
Autres charges	263		
	264		
Excédent (déficit) de l'exercice	265		
SITUATION FINANCIÈ	RE AU 31 DÉCEMBRI	≡	
Actifs		_	
Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre			
d'investissement	269	,	,
Provision pour moins-value	270 ()	
	271		
	272		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dette à long terme	275		
	276		
Solde du Fonds local d'investissement	077		
Solde du Fonds local d investissement	277		
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET D	ES PLACEMENTS DE	PORTEFEUILLE	
Libres	270		
Supportant les engagements de prêts	278 279		
Supportant les engagements de prets	280		
Supportant 100 garantioo do proto	281		
Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefe		sament v compris	
	dille a title a liivestis.	sement, y compris	
eur radiation s'il y a lieu			
Note sur la dette à long terme			
Note Sur la dette à long terme			
Note sur les obligations contractuelles relatives aux engageme	ents de prêts		
Note sur les éventualités relatives aux garanties de prête			
Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts			
Note sur les autres revenus et les autres charges			

S22-10 18-10

2014

2015

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

25. Fonds local de solidarité

Revenus sur les placements de portefeuille 282 283 284 284 285 286 286 286 286 286 286 286 286 286 286	2014
Revenus Revenus sur les placements de portefeuille 282 Revenus sur les prêts aux entreprises 283 Autres revenus 284 Autres revenus 284 Autres revenus 285 Créances douteuses Radiation de prêts 286 Variation de la provision pour moins-value 287 Autres charges 290 Autres charges 291 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 293 Autres charges 294 Excédent (déficit) de l'exercice 294 Excédent (déficit) de l'exercice 295 Excédent (déficit) de l'exercice 296 Placements de portefeuille 294 Excédent (des pour les prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () () () () () () () () () (
Revenus sur les placements de portefeuille Revenus sur les prêts aux entreprises 283 Autres revenus 284 Charges Créances douteuses Radiation de prêts 286 Radiation de prêts 286 Radiation de prêts 286 Radiation de prêts 286 Intérêts sur la dette à long terme 289 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse 293 Placements de portefeuille 284 Débiteurs 285 Provision pour moins-value 287 Provision pour moins-value 287 Revenus reportés 299 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Cette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'll y a lieu Note sur la dette à long terme	
Revenus sur les prêts aux entreprises 283 Autres revenus 285 Charges Créances douteuses Radiation de prêts 286 Variation de la provision pour moins-value 287 Variation de la provision pour moins-value 288 Intérêts sur la dette à long terme 289 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 293 Fica aux entreprises 298 Prêts aux entreprises 298 Prêts aux entreprises 298 Provision pour moins-value 297 () (299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Autres revenus 284 Charges Créances douteuses Radiation de prêts Radiation pour moins-value Excédent (déficit) de l'exercice SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Radiation de l'exercice SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Placements de portefeuille 293 Placements de portefeuille 294 Placements de portefeuille 295 Provision pour moins-value 297 () (298 Provision pour moins-value 298 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Poteta à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Charges Créances douteuses Radiation de prêts Variation de la provision pour moins-value 288 Intérêts sur la dette à long terme 289 Autres charges 291 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse 293 Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Passifs Créditeurs et charges à payer 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 204 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Créances douteuses Radiation de prêts Variation de la provision pour moins-value 286 Variation de la provision pour moins-value 287 Intérêts sur la dette à long terme 289 Autres charges 290 291 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent affecté aux prêts aux entreprises 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 309 Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme	
Créances douteuses Radiation de prêts Variation de la provision pour moins-value 286 Variation de la provision pour moins-value 287 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 309 Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme	
Radiation de prêts Variation de la provision pour moins-value 288 Variation de la provision pour moins-value 288 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 293 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Débiteurs Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportes 299 Passifs Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 300 Solde du Fonds local de solidarité Excédent (déficit) non affecté 306 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Note sur la dette à long terme	
Variation de la provision pour moins-value 288 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Pobbiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme Note sur la dette à long terme	
Intérêts sur la dette à long terme Autres charges 289 Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 306 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Intérêts sur la dette à long terme Autres charges 290 Autres charges 291 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Autres charges 290 Excédent (déficit) de l'exercice 292 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse 293 Placements de portefeuille 294 Pébileurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Passifs Créditeurs et charges à payer 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Excédent (déficit) de l'exercice SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse Placements de portefeuille Placements de portefeuille Placements de portefeuille Provision pour moins-value Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Botle à long terme	
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Cacisse Placements de portefeuille Prêts aux entreprises Provision pour moins-value Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme Solde du Fonds local de solidarité Excédent (déficit) non affecté Supportant les engagements de prêts Supportant les engagements de prêts Vent la dette à long terme Supportant les engagements de prêts Note sur la dette à long terme	
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE Actifs Encaisse 293 Placements de portefeuille 294 Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 Provision pour moins-value 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 305 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 Supportant les engagements de prêts 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Actifs Encaisse Encaisse Placements de portefeuille Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Encaisse Placements de portefeuille Débiteurs 295 Prêts aux entreprises Provision pour moins-value 297 Provision pour moins-value 299 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Placements de portefeuille Débiteurs 295 Prêts aux entreprises Provision pour moins-value 297 Provision pour moins-value 298 299 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 305 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Débiteurs 295 Prêts aux entreprises 296 Provision pour moins-value 297 () (298 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Dette à long terme 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Prêts aux entreprises Provision pour moins-value 298 299 Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 300 Bette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 306 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Provision pour moins-value 297 () (298 299 Passifs Créditeurs et charges à payer 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 300 Dette à long terme 302 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Passifs Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 300 Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Créditeurs et charges à payer Revenus reportés 301 Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Créditeurs et charges à payer Revenus reportés Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Supportant les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Revenus reportés Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Dette à long terme 302 303 Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Solde du Fonds local de solidarité Excédent affecté aux prêts aux entreprises 304 Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308	
Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 306 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Excédent affecté aux prêts aux entreprises Excédent (déficit) non affecté 305 VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres Supportant les engagements de prêts 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE Libres 307 Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Libres Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Supportant les engagements de prêts 308 309 Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu Note sur la dette à long terme	
Note sur la dette à long terme	
Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts	
DONE AD LEA COMMODURA CONTROLUCICA LCIGUYCA QUA CHUQUEURUA DE ULPIA	
Note sur les autres revenus et les autres charges	

S22-11 18-11

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	868 300	887 017
Excédent de fonctionnement affecté	2	387 782	326 536
Réserves financières et fonds réservés	3	1 660 782	1 747 983
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (283 961) (50 389)
Financement des investissements en cours	5	382 406	(158 389)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	17 354 692	16 946 346
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7 8	20 370 001	19 699 104
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		20 07 0 00 1	10 000 104
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	886 024	864 365
Organismes contrôlés	10	(17 724)	22 652
<u> garnomos controlos</u>	11	868 300	887 017
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Aqueduc	12	32 676	290
- Égout	13	155 106	126 246
- Disposition des boues	14	200 000	200 000
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	387 782	326 536
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
-	22		
-	23		
-	24		
	25		
	26	387 782	326 536
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières	27	25.000	
- Élection	27	25 000	405.545
- Aug. future - coût transport	28 29		125 515
•			
-	30		
-	31 32	25 000	125 515
Fonds réservés	32	25 000	120 010
Fonds de roulement	33	977 472	911 147
Fonds parcs et terrains de jeux		49 639	106 395
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	34	86 357	47 195
Société québécoise d'assainissement des eaux	35	80 337	47 195
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	36	522 314	557 721
Financement des activités de fonctionnement	37 38	522 314	557 731
Fonds local d'investissement	39		
Fonds local de solidarité	40		
Autres	40		
	41		
_	42		
_	43		
	43		
	45	1 635 782	1 622 468
		1 660 782	1 747 983
	46	1 000 702	1 141 303

S23-1 19-1

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	47 () ()
Intérêts sur la dette à long terme	48 () ()
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007	,	\	,
Régimes capitalisés	49 () ()
Régimes non capitalisés	50 () ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	,	\ /	,
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 () ()
Autres	52 (110 591) ()
Régimes non capitalisés	53 () ()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 () ()
Frais d'assainissement des sites contaminés Mesures transitoires relatives à la TVQ	55 () ()
	. /	\ /	\
Utilisation du fonds général Utilisation du fonds de roulement	56 (() ()
	57 () ()
Appariement fiscal pour revenus de transfert Autres	58 () ()
-	59 () ()
_	60 () ()
	61 (110 591) (
Financement à long terme des activités de fonctionnement	01 (110 001) (,
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 () ()
Autre financement	63 (173 370) (50 389)
	64 (283 961) (50 389)
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	412 026	
Investissements à financer	66 (29 620) (158 389)
	67	382 406	(158 389)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs Éléments d'actif			
Immobilisations	68	23 548 356	23 016 940
Propriétés destinées à la revente	69	20 0 .0 000	
Prêts	70		
Placements à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales	72		
	73	23 548 356	23 016 940
4			
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74	9 350 235	9 906 835
Frais reportés liés à la dette à long terme	75	14 111	23 240
Montants des débiteurs et autres montants affectés	,	0.000.400.). /	0.050.000.\
au remboursement de la dette à long terme	76 (2 989 129) (3 859 986)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 () ()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 (173 370) ()
Dette an equipa de refinement et entre (17 mart)	79	6 201 847	6 070 089
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	(8 183)	505
	81	6 193 664	6 070 594
	82	17 354 692	16 946 346

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	s Régimes d'avantages complémentaires de
				retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	2	2	3

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que, selon les conditions prévues par la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues par la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18% ou 20% de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus par la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

S24-1 20-1

Application de la Loi aux régimes de la municipalité

La municipalité participe à 2 régimes de retraite qui sont visés par la Loi, dont un fait l'objet du processus de négociations dès février 2015 et un est admissible au report. Les incidences de ces modifications pour la municipalité aux résultats de 2015 sont résumées ci-après :

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune.
- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune. Comme le transfert des obligations de la Ville à la Régie se fait en date du 20 septembre 2015, cet impact, s'il y a lieu, sera reflété dans les états financiers de la Ville;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune. Comme le transfert des obligations de la Ville à la Régie se fait en date du 20 septembre 2015, cet impact, s'il y a lieu, sera reflété dans les états financiers de la Ville;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune.
- Partage du déficit des participants retraités (c) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : s. o.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : s. o.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune.
- Plafond du service courant (d) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune. Comme le transfert des obligations de la Ville à la Régie se fait en date du 20 septembre 2015, cet impact, s'il y a lieu, sera reflété dans les états financiers de la Ville;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune. Comme le transfert des obligations de la Ville à la Régie se fait en date du 20 septembre 2015, cet impact, s'il y a lieu, sera reflété dans les états financiers de la Ville;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (4 240 \$).
- Partage du service courant (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : s. o.
- Partage du déficit lié au service postérieur (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : s. o.
- Cotisation au fonds de stabilisation (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : s. o.
- Grand total des incidences (f) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (f) : aucune;
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (g) : aucune;
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (4 240 \$).

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal

S24-1 20-1 (2)

exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant.

- (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées du 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014.
- (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la municipalité et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.
- (d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime, net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur les coûts de 2015 dans le cas de ces régimes.
- (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).
- (f) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).
- (g) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

S24-1 20-1 (3)

	2015	2014
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs Actif (passif) au début de l'exercice Charge de l'exercice Cotisations versées par l'employeur Actif (passif) à la fin de l'exercice	4 5 (151 224) 6 23 221 7 (128 003)	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation Valeur des actifs à la fin de l'exercice Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis) Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value Provision pour moins-value Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	8 3 180 913 9 (3 299 843) 10 (118 930) 11 (8 675) 12 (127 605) 13 (398) 14 (128 003)	())
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs Nombre de régimes en cause Valeur des actifs à la fin de l'exercice Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	15 16 2 776 177 17 (2 897 777) 18 (121 600)	()
Charge de l'exercice Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice Coût des services passés découlant d'une modification de régime Cotisations salariales des employés Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	19 41 205 20 3 223 068 21 3 264 273 22 (19 194) 23 (3 096 363) 24 148 716	() ()
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-valu Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime Variation de la provision pour moins-value Autres	1e ₂₆ 27 28 398	
Charge de l'exercice excluant les intérêts Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées Rendement espéré des actifs Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets) Charge de l'exercice	30 31 32	()

2014

2015

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Informations complémentaires				
Rendement réel des actifs pour l'exercice		37	62 189	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice		38	(52 021)	(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des ac	tifs	39	10 168	//
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titr				
constituées	•	40		
Prestations versées au cours de l'exercice		41	20 055	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (s	si différente de la			
valeur des actifs présentée à la ligne 8)		42		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice d	onstitués de titres			
de créances émis par l'organisme municipal		43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la	a valeur des			
obligations présentée à la ligne 9				
À titre de réserve pour abolition d'indexation exc		44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à	la PED	45		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)		46	17	
	tabiliaatian			
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comp	otabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime) Taux d'actualisation (fin d'exercice)			6,00 %	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours	de l'evercice)	47	5,00 %	/ ₀ %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	de rexercice)	48	3,00 %	/ ₀ %
Taux d'inflation (fin d'exercice)		49	2,25 %	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de sai	nté (fin d'exercice)	50	2,23 %	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de sa		51	%	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'e		52 53	70	70
Autres hypothèses économiques	ACTOICC)	53		
-		54		
-		55		
RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES S	OOLALIV ELITUDO À E	DEST	ATIONO DÉTERMINÉE	•
REGIMES NON CAPITALISES D'AVANTAGES S	OCIAUX FUTURS A F	'KESI	ATIONS DETERMINEE	5
	Régimes		Régimes d'avantages	Autres avantages
	supplémentaires de		complémentaires de	sociaux futurs
	retraite		retraite	
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57		
Description des régimes, date de la plus récent	te évaluation actuarie	lle et a	autres renseignements	
			2015	2014
Conciliation du passif au titre des avantages se	ociaux futurs			
Passif au début de l'exercice		59	((
Charge de l'exercice		60	((
Prestations ou primes versées par l'employeur		61	,	,
Passif à la fin de l'exercice		62	(()
			,	,
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisa				
Valeur des obligations au titre des prestations con-	stituées			
à la fin de l'exercice		63	(()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels		64	, 	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fir	n de l'exercice	65	()	()

S24-2

B)

		2015	2014
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas			
de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	((
	70	,	,,
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés)			
lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations			
constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
- · · - · · · · · · · · · · · · · · · ·	01		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87	, ,	
Autres hypothèses économiques	01		
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite des employés municipaux est à cotisations déterminées. Le taux de cotisation des employés syndiqués est de 7.5% de la rémunération de base et le taux de cotisation de l'employeur est de 7.5%.

Pour le personnel cadre, le taux de cotisation des employés est de 6% de la rémunération de base et le taux de cotisation de l'employeur est de 6.5% pour le personnel cadre ayant moins de 3 années d'ancienneté et de 7.5% pour le personnel ayant plus de 3 années d'ancienneté.

S24-3 20-3

Channe de Harraria		2015	2014
Charge de l'exercice Cotisations de l'employeur	91	57 111	61 024

S24-3 20-3 (2)

	AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)			
	Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92	1		
	Description des régimes et autres renseignements REER collectif du conseil intermunicipal de transpo	ort des	Laurentides	
			2015	2014
	Charge de l'exercice Cotisations de l'employeur	93	1 986	1 800
•	RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX			
	Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)		94 95	X Oui Non
	Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice	96	2015	2014
	Description du régime	le Régi		
		nier s'a poste l ate, son de retra cicipant par le municip ables de	me de prestations ppliquant de faço e 31 décembre 200 t des régimes à pite des élus munis et les municipa versement de cotialités. Dans le coverser les contr	on 00 et aux orestations cipaux llités sations dans cas du RPSEM,
	Description du régime Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce der complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en personnes ayant droit à une rente du RREM à cette de déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus part participantes se partagent le financement du régime le cas des élus et de contributions dans le cas des seules les municipalités participantes sont responsarequises. Les cotisations et les contributions sont	nier s'a poste l ate, son de retra cicipant par le municip ables de établie employe e et d'a cés part is déter yant êtr	me de prestations ppliquant de faço e 31 décembre 200 t des régimes à pite des élus munis et les municipa versement de cotialités. Dans le caverser les contres conformément au urs multiples admissurances (CARRA) icipantes comptabilités. Ainsi, la ipante relativeme	on on on et aux orestations cipaux cipaux clités csations dans cas du RPSEM, ributions ex taux et dinistrés par , qui ne oilisent ces charge ent à ces
	Description du régime Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dern complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en personnes ayant droit à une rente du RREM à cette da déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participantes se partagent le financement du régime le cas des élus et de contributions dans le cas des seules les municipalités participantes sont responsa requises. Les cotisations et les contributions sont règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à la Commission administrative des régimes de retraite comportent pas de comptes distincts, les municipalité régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisation encourue dans un exercice donné par une municipalité régimes de retraite correspond aux contributions des	nier s'a poste l ate, son de retra cicipant par le municip ables de établie employe e et d'a cés part is déter yant êtr	me de prestations ppliquant de faço e 31 décembre 200 t des régimes à pite des élus munis et les municipa versement de cotialités. Dans le caverser les contres conformément au urs multiples admissurances (CARRA) icipantes comptabilités. Ainsi, la ipante relativeme	on 10 et aux 10 restations 10 cipaux 11 ités 12 sations dans 13 sas du RPSEM, 13 ibutions 14 taux et 15 sas du RPSEM, 16 sas du RPSEM, 17 sas du RPSEM, 18 sas du RPSEM, 19 sas du RPSEM, 10 sas du RPSEM, 11 sas du RPSEM, 12 sas du RPSEM, 13 sas du RPSEM, 14 sas du RPSEM, 15 sas du RPSEM, 16 sas du RPSEM, 16 sas du RPSEM, 17 sas du RPSEM, 18 sas du RPSEM, 18 sas du RPSEM, 19 sas du RPSEM, 19 sas du RPSEM, 10 sas du
	Description du régime Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dern complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en personnes ayant droit à une rente du RREM à cette de déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus part participantes se partagent le financement du régime le cas des élus et de contributions dans le cas des seules les municipalités participantes sont responsa requises. Les cotisations et les contributions sont règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à la Commission administrative des régimes de retraite comportent pas de comptes distincts, les municipalité régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisation encourue dans un exercice donné par une municipalité régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement du gouvernement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement du gouvernement du gouvernement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement des régimes de retraite correspond aux contributions des exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement de respecte de la loi sur le regime de la loi sur le régime de la loi sur	nier s'a poste l ate, son de retra cicipant par le municip ables de établie employe e et d'a cés part is déter yant êtr nement.	me de prestations ppliquant de faço e 31 décembre 200 t des régimes à pite des élus munis et les municipa versement de cotialités. Dans le coverser les contres conformément au urs multiples admissurances (CARRA) icipantes comptab minées. Ainsi, la ipante relativeme e versées par ell	on 10 et aux 10 restations 10 cipaux 11 ités 12 sations dans 13 sas du RPSEM, 13 ibutions 14 taux et 15 inistrés par 16 qui ne 17 inistrés 18 charge 19 ent à ces 10 e pour cet

S24-4 20-4

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration municipale		
Dette à long terme	1	7 227 300
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	29 620
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement Autres	4	
-	5	
-	6	
Déduire "" " " " " " " " " " " " " " " " " "		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	_	
Excédent accumulé	7	4 000 400
Débiteurs	8	1 980 193
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants Mentant per utilicé d'emprunte à long terme contractée	10	412 026
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés Autres	11	412 020
-	12	
	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	4 864 701
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	1 128 109
Endettement net à long terme	16	5 992 810
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	41 999
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	6 034 809
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités		
reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	6 034 809
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	

S25 21



ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	n municipale	Données co	nsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES		2015	2015	2015	2014
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	4 656 491	4 650 507	4 650 507	4 501 303
Taxes spéciales	•				
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur	·				
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	4 656 491	4 650 507	4 650 507	4 501 303
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
E au	10	245 019	241 046	241 046	236 382
Égout	11	219 030	221 505	221 505	218 913
Traitement des eaux usées	12	387 017	398 914	398 914	388 406
Matières résiduelles Autres	13	591 635	596 455	596 455	590 507
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	24 000	24 302	24 302	26 737
Service de la dette	18	423 798	428 401	428 401	423 165
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	1 890 499	1 910 623	1 910 623	1 884 110
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	00				
Autres	22				
	23				
	24 25	1 890 499	1 910 623	1 910 623	1 884 110
		. 200 100	. 0.10 020	. 0.0 020	
	26	6 546 990	6 561 130	6 561 130	6 385 413

S27-1 23-1

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	n municipale	Données co	onsolidées
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXE	 S	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES					
ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	J				
	27				
Taxes sur une autre base	L 1				
	28				
	29				
Compensations pour les terres publiques 3	30				
	31				
Îmmeubles des réseaux					
	32	8 822	8 326	8 326	8 709
, 9 1	33				
	34	24 542	22 501	22 501	26 709
	35	33 364	30 827	30 827	35 418
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements et					
d'organismes internationaux					
	36				
Taxes sur une autre base	.=				
	37				
	38				
	39				
4	40	33 364	30 827	30 827	35 418
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
	41				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	42				
Taxes d'affaires	43				
4	44				
ORGANISMES MUNICIPAUX Taxes sur la valeur foncière	45				
Taxes sur une autre base	45				
	46				
	47 47				
AUTREC					
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises	40				
	48				
	49 50				
	50				
5	51	33 364	30 827	30 827	35 418

S27-2 23-2

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	municipale	Données co	nsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS		2015	2015	2015	2014
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFER FONCTIONNEMENT					
Administration générale	52		1 933	1 933	
Sécurité publique					
Police	53				
Sécurité incendie	54				
Sécurité civile	55				
Autres	56				
Transport					
Réseau routier Voirie municipale	57	5 781	26 632	26 632	80 885
Enlèvement de la neige	58	3701	20 032	20 002	00 003
Autres	59				
Transport collectif	55				
Transport collectif Transport en commun					
Transport régulier	60			208 081	197 981
Transport adapté	61		500	23 822	20 054
Transport scolaire	62				
Autres	63			22 040	14 472
Transport aérien	64				
Transport par eau	65				
Autres	66				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	67	6 087	6 087	6 087	11 300
Réseau de distribution de l'eau potable	68	23 502	23 502	23 502	28 862
Traitement des eaux usées	69			28 896	48 594
Réseaux d'égout	70	13 830	13 830	13 830	6 770
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	71				
Matières recyclables					
Collecte sélective		474 500	45.400	45.400	44.570
Collecte et transport	72	174 528	45 428	45 428	41 572
Tri et conditionnement	73				
Autres	74				
Autres Cours d'eau	75 76				
Protection de l'environnement	76 77		1 479	1 479	
Autres	77 78		1419	1419	
Santé et bien-être	10				
Logement social	79				
Sécurité du revenu	80				
Autres	81				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	82				
Rénovation urbaine	83				
Promotion et développement économique	84				
Autres	85				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	86	1 300	2 925	2 925	2 706
Activités culturelles		-	- -		
Bibliothèques	87	22 000	26 916	26 916	35 717
Autres	88				
Réseau d'électricité	89				
	90	247 028	149 232	431 571	488 913

S27-3

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

TRANSFERTS (Suite) 2015 2015 2015 2014 TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE PRAÍS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT Administration générale 91 Sécurité publique 92 Sécurité civille 93 Sécurité civille 94 Autres 05 Transport Reseau routier Voirie municipale 96 Enievement de la neige 97 Autres 05 Transport collectif Transport adapté 100 Transport adapté 100 Transport adapté 100 Transport adapté 100 Transport adapté 101 Autres 102 Transport adapté 100 Transport adapté 101 Autres 102 Transport adapté 101 Transport adapté 101 Transport adapté 102 Transport adapté 101 Transport adapté 101 Transport adapté 102 Transport adapté 107 Transport adapté 108 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Transport acciair 111 Transport acciair 112 Autres 105 Mattiers résiduelle est transport 111 Tri c conditionnement 1112 Autres 113 Autres 115 Protection de l'environnement 110 Autres 117 Santé et bien-être Louis d'eau privaire et zonage 121 Autres 117 Santé et bien-être Lougement sociai 118 Sécurité du revenu 120 Autres 121 Promotion et développement économique 122 Promotion et développement de conomique 123 Autres 124 Autres 125 Promotion et développement de conomique 124 Autres 126 Autres 127 Réseau d'étectricité 126 Autres 127 Réseau d'étectricité 126	Non audité			ion municipale	Données co	
PARTAGE DE FRAISE TAUTRES TRANSFERTS NIVESTISSEMENT	TRANSFERTS (suite)		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Sécurité publique 92 Policie 92 Sécurité incendie 93 Sécurité civile 94 Autres 06 Transport Réseau routier Voirie municipale 96 1 129 268 1 129 268 1 129 268 1 129 268 5 207 9 751 4 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFE					
Police	Administration générale	91				
Sécurité incendie 93 Autres 95 Transport Réseau rouier Voirie municipale 96 Enlèvement de la neige 97 Autres 98 Transport collectif Transport collectif Transport régulier 99 Transport régulier 90 Transport régulier 90 Transport adapté 100 Transport adapté 100 Transport adie 101 Autres 102 Transport adie 101 Autres 102 Transport adie 103 Transport adie 103 Transport adie 103 Transport adie 104 Autres 105 Hygième du milleu Eau et égout Approvisionnement et traitement de 106 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Alaties régiquel 108 Réseaux d'égout 109 Matières régiquels et assimilés 110 Autres 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau (114) Autres 115 Autres 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social 118 Sacurité du revenu 119 Autres 117 Santé et bien-être Logement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et développement 22 Promotion et developpement économique 124 Autres 117 Santé et bien-être Logement turbanisme et 20nage 124 Réseau d'édectricité 126 Autres 127 Réseau d'édectricité 126						
Securité civille						
Autres Réseau routier						
Réseau routier Réseau routier Voiré municipale 96 1 129 268 1 129 268 Enlèvement de la neige 97 Autres 1 129 268 1 129 268 Transport cellectif 100 10						
Réseau routier Voirie municipale 96 1129 268 112		95				
Voirie municipale 96 1 129 268 <						
Enlewment de la neige		06		1 120 269	1 120 269	
Autres 98 Transport collectif Transport en commun Transport fégulier 99 99 5207 9751 Transport adapté 100 Transport adapté 101 Autres 102 Transport par eau 104 Autres 105 Hyglène du millieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout Matières résiduelles Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau Protection de l'environnement 115 Securité du revenu 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 120 Autres 121 Autres 122 Autres 138 Autres 148 Autres 158 Collecte de l'environnement 116 Autres 177 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 120 Autres 121 Autres 122 Autres 123 Autres 124 Autres 126 Autres 127 Autres 127 Autres 128 Autres 129				1 129 200	1 129 200	
Transport collectif Transport régulier 99 9 5 207 9 751 Transport adapté 100 Transport sociaire 101 Autres 102 Transport aéfine 103 Transport aéfine 103 Transport aéfine 104 Autres 105 Hyglène du milieu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières recyclables 108 Matières recyclables 109 Matières recyclables 111 Tri et conditionnement 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 118 Securité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 118 Autres 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Autres 120 Au						
Transport en commun 99 \$ 207 9 751 Transport adapté 100 100 Transport aérien 102 102 Transport aérien 103 104 Autres 105 105 Hygiène du milieu 105 107 Eau et égout 40 107 Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 107 Traitement des eaux usées 108 108 Réseau de distribution de l'eau potable 107 108 Réseau de distribution de l'eau potable 108 108 Réseau de distribution de l'eau potable 109 108 Réseau de distribution de l'eau potable 108 108 L'eau potable 108 108 108 Réseau d'étertié du régue 108 <td></td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>		30				
Transport régulier 99 5 207 9 751 Transport adapté 100 Transport scolaire 101 Autres 102 Transport aérien 103 Transport par eau 104 Autres 105 Hygiène du milleu Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés 110 Matières résiduelles Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Samté et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 122 Rénovation urbaine 122 Autres 120 Autres 120 Losirs et culture Activités récréatives 125 Activités récréatives 126 Bibliothèques 127 Réseau d'électricité 128 Losirs et culture Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128 Losirs et culture Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128 Losirs et culture Bibliothèques 128 Autres 128 Bibliothèques 128 Autres 128 Bibliothèques 128 Bibliot						
Transport adapté 100 Transport scolaire 101 Autres 102 Transport aérien 103 Transport par eau 104 Autres 105 Hygiène du milieu 105 Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable l'eau potable 106 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 106 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières résiduelles 100 Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 120 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Promotion et développement économique <td></td> <td>99</td> <td></td> <td></td> <td>5 207</td> <td>9 751</td>		99			5 207	9 751
Transport scolaire					0 201	0.701
Autres 102 Transport par eau 104 Autres 105 Hygiène du milieu 105 Eau et égout 407 Approvisionnement et traitement de l'eau potable approvisionnement et traitement de l'eau potable favau sées au de distribution de l'eau potable approvisionnement des eaux usées au de distribution de l'eau potable approvisionnement des eaux usées au de distribution de l'eau potable approvisionnement approv						
Transport par eau 104 Autres 105 Hygiène du milieu 106 Eau et égout 106 Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 l'eau potable 108 Réseaux dédistribution de l'eau potable 108 Réseaux dégout 109 Matières résiduelles 100 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières résiduelles 110 Collecte sélective Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 110 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 <		102				
Transport par eau 104 Autres 105 Hygiène du milieu 106 Eau et égout 106 Approvisionnement et traitement de l'eau potable 107 l'eau potable 108 Réseaux dédistribution de l'eau potable 108 Réseaux dégout 109 Matières résiduelles 100 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières résiduelles 110 Collecte sélective Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 110 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 <	Transport aérien	103				
Hygiène du milieu Eau et égout 16 Approvisionnement et traitement de l'eau potable 16 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 100 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables 110 Collecte sélective 111 Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 115 Protection de l'environnement 116 Autres 17 Santé et bien-être 120 Logement social 118 Sécurité du revenu 120 Aménagement, urbanisme et dévelopement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Lotsirs et culturelles 125 Activités culturelles 126 <td></td> <td>104</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>		104				
Eau et égout Approvisionnement et traitement de l'eau potable 106 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles Déchets domestiques et assimilés Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables Collecte et fransport Collecte et sélective 112 Collecte et transport 113 Autres 114 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 117 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement autres 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 126 Autres 127	Autres	105				
Approvisionnement et traitement de 16a upotable 16a upotable 17a upotable	Hygiène du milieu					
l'eau potable 106 Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 110 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables 110 Collecte sélective 111 Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 117 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Activités récréatives 125 Activités récréatives 125 Activités récréatives 126 Autres 127 <tr< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr<>						
Réseau de distribution de l'eau potable 107 Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 100 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables 110 Collecte sélective 111 Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 109 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 125 Activités culturelles 125 Bibliothèques 126 Autr						
Traitement des eaux usées 108 Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 110 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables 110 Collecte et sélective 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 119 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 125 Activités culturelles 126 Autres 127 Réseau d'électricité		106				
Réseaux d'égout 109 Matières résiduelles 110 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables 110 Collecte sélective 111 Collecte sélective 112 Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 120 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 125 Activités récréatives 125 Autres 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
Matières résiduelles 110 Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 125 Activités récréatives 125 Autres 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Déchets domestiques et assimilés 110 Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social Sécurité du revenu 118 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 125 Activités récréatives 125 Autres 126 Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		109				
Matières recyclables Collecte sélective Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 420 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Réseau d'électricité 128		440				
Collecte et transport 111 Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 118 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 125 Activités récréatives 125 Activités culturelles 126 Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128	Matières recyclables	110				
Tri et conditionnement 112 Autres 113 Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 118 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 120 Rénovation urbaine 121 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 124 Activités récréatives 125 Activités culturelles 126 Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		111				
Autres 114 Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être 10 Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 4 Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture 124 Activités récréatives 125 Activités récréatives 125 Activités culturelles 126 Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		112				
Cours d'eau 115 Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives Activités culturelles 125 Activités culturelles Bibliothèques Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128	Autres	113				
Protection de l'environnement 116 Autres 117 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement 4ménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128	Autres	114				
Autres 1117 Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités rculturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		115				
Santé et bien-être Logement social 118 Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités recréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		116				
Logement social118Sécurité du revenu119Autres120Aménagement, urbanisme et développement**Aménagement, urbanisme et zonage121Rénovation urbaine122Promotion et développement économique123Autres124Loisirs et culture**Activités récréatives125Activités culturelles126Bibliothèques126Autres127Réseau d'électricité128		117				
Sécurité du revenu 119 Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Autres 120 Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Résouvation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Aménagement, urbanisme et développement Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Aménagement, urbanisme et zonage 121 Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Rénovation urbaine 122 Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Promotion et développement économique 123 Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Autres 124 Loisirs et culture Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128						
Loisirs et cultureActivités récréatives125Activités culturelles126Bibliothèques127Réseau d'électricité128						
Activités récréatives 125 Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		127				
Activités culturelles Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		125				
Bibliothèques 126 Autres 127 Réseau d'électricité 128		0				
Autres 127 Réseau d'électricité 128		126				
Réseau d'électricité 128						
				1 129 268	1 134 475	9 751

S27-4

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	n municipale	Données co	onsolidées
TRANSFERTS (suite)		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS DE DROIT					
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal	130				
Péréquation	131				
Réorganisation municipale	132				
Neutralité	133				
Diversification des revenus	134				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	135		140 114	140 114	131 647
Programme d'aide financière aux MRC	136				
Autres	137	315	315	315	315
	138	315	140 429	140 429	131 962
TOTAL DES TRANSFERTS	139	247 343	1 418 929	1 706 475	630 626

S27-5 23-5

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration		Données co	
SERVICES RENDUS		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES					
MUNICIPAUX Administration générale					
Application de la loi	140				
Évaluation	141				
Autres	142				
	143				
Sécurité publique					
Police	144			11 334	
Sécurité incendie	145				
Sécurité civile	146				
Autres	147			44.004	
Transport	148			11 334	
Transport Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150		4 537	4 537	
Autres	151		7 001	7 001	
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154		4 537	4 537	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	155	107 493	91 811	91 811	119 988
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157	1 300	4 359	4 359	4 149
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective	400				
Collecte et transport Tri et conditionnement	160 161				
	162				
Autres Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement					
Autres	165 166				
Autres	167	108 793	96 170	96 170	124 137
Santé et bien-être		100100	00 110	00 110	121101
Logement social	168				
Autres	169				
	170				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	171				
Rénovation urbaine	172				
Promotion et développement économique	173				
Autres	174				
	175				
Loisirs et culture Activités récréatives	176				
Activités culturelles	.=-				
Bibliothèques	177				
Autres	178				
Dán an dlála deini	179				
Réseau d'électricité	180				
	181	108 793	100 707	112 041	124 137
		.00700	.50707	1.2011	12 1 101

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration		Données cor	
SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
- SERVICES RENDOS (Suite)		2015	2015	2015	2014
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale	182	23 050	26 060	26 060	24 642
Sécurité publique	183	8 000	23 248	23 248	3 010
Transport	.00				
Réseau routier	184	5 200	2 919	2 919	5 026
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	185			210 904	210 113
Transport adapté	186			12 510	10 718
Transport scolaire	187				
Autres	188			13 524	11 617
Autres	189				
Hygiène du milieu	190	52 402	85 095	38 293	8 989
Santé et bien-être	191				
Aménagement, urbanisme et					
développement	192				
Loisirs et culture	193	129 000	163 731	163 731	137 903
Réseau d'électricité	194				
	195	217 652	301 053	491 189	412 018
TOTAL DES SERVICES RENDUS	400	326 445	401 760	603 230	536 155
TOTAL DES SERVICES REINDOS	196	320 443	401700	003 230	330 133
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	197	50 250	31 935	31 935	40 055
Droits de mutation immobilière	198	331 000	333 491	333 491	478 157
Droits sur les carrières et sablières	199	5 000	39 162	39 162	12 045
Autres	200				11 999
	201	386 250	404 588	404 588	542 256
AMENDES ET PÉNALITÉS	202		279 730	279 730	378 585
NITÉRÉTO		CO 250	407.400	427 402	04.470
INTÉRÊTS	203	60 250	127 492	127 492	84 176
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204			(949 178)	(1 150)
Produit de cession de propriétés destinées				,	,
à la revente	205				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	206				
Contributions des promoteurs	207				1 062 806
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun	208				
Contributions des organismes municipaux	209		79 984	79 984	155 945
Autres contributions	210		17 200	17 200	
Autres	211		278 542	401 983	126 571
			075 705	(450.014)	4.044.4==
007.7	212		375 726	(450 011)	1 344 172
S27-7					23-

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration municipale	municipale		Données consolidées	nsolidées
	Budget 2015		Réalisations 2015		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2015	2014
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1 150 937	, 144 065		144 065	144 065	135 903
Application de la loi	2	172 620		172 620	172 620	279 666
Gestion financière et administrative	3 437 657			448 620	466 655	431 972
Greffe	4 11 500			359	329	19 499
Évaluation	5 185 065	5 200 808		200 808	200 808	183 850
Gestion du personnel	6 20 450	31 284		31 284	31 284	39 354
Autres	7 286 084	318 428	70 543	388 971	388 971	332 616
	8 1 091 693	1 316 184	70 543	1 386 727	1 404 762	1 422 860
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9 1 399 773	1 300 766		1 300 766	1 327 254	1 292 526
Sécurité incendie			47 744	273 299	273 299	222 687
Sécurité civile				29 636	29 636	13 840
Autres				11 741	11 741	
	13 1 637 101	1 567 698	47 744	1 615 442	1 641 930	1 529 053
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14 771 287		204 534	683 956	683 956	955 701
Enlèvement de la neige	15 340 270			332 271	332 271	321 362
Éclairage des rues	16 55 55(46 480	16 414	62 894	62 894	63 772
Circulation et stationnement	17 500		250	13 838	13 838	17 577
Transport collectif						
Transport en commun	18 462 380	342 535	797	343 332	968 910	952 810
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22 1 646 987	1 214 296	221 995	1 436 291	2 061 869	2 311 222

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration municipale	municipale		Données consolidées	nsolidées
	Budget 2015	 	Réalisations 2015		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation nt de l'amortissement	Ventilation de t l'amortissement	Total	2015	2014
HYGIÈNE DU MILIEU Fail et égoit						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	182	72 154 292	4 292	158 584	158 584	186 425
Réseau de distribution de l'eau potable	119		192 662	344 540	344 540	296 318
Fraitement des eaux usees Réseaux d'édout	25 314 <i>f</i> 226 6	772 310 803 643 191 986	266 388	310 803 458 374	225 64 <i>/</i> 458 374	306 686 436 530
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27 122 9	995 129 146		129 146	129 146	243 968
Elimination Matières recyclables	761			117 549	117 549	120 021
Collecte sélective						
Collecte et transport	107 141	41 99 487	10 948	110 435	110 435	180 505
Tri et conditionnement	30 14 500			14 388	14 388	
Matières organiques						
Collecte et transport	31 145 0	က		312 198	312 198	17 908
Traitement	32 35 000			47 244	47 244	
Matériaux secs	36	285 43 000	501	43 501	43 501	10 884
Autres	34					
Plan de gestion	35 9 620	20 4 183		4 183	4 183	2 038
Autres						
Cours d'eau	37 36 412			12 144	12 144	48 166
Protection de l'environnement	38 44 233	33 48 030		48 030	48 030	18 223
Autres	,					
	40 1 547 1	161 1636 328	474 791	2 111 119	2 025 963	1 917 278
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41 51 144	44 51 183		51 183	51 183	58 512
Securite du revenu	42					
Aules	43 51 144	44 51 183		51 183	51 183	58 512
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET						
DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45 274 513	13 251 458	4 579	256 037	256 037	283 903
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et developpement economique	17 852	57 17 0/3		17 0/13	17 0/13	16 311
Tollrisme	40 40			5 164	5 164	3 940
Alltres	ř			5	5	
Autres	57					
	52 296 815	15 274 565	4 579	279 144	279 144	304 154

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

LOISIRS ET CULTURE Sans ventilation Sans ventilation Activités récréatives 64 l'amortissement de l'amortissement Activités récréatives 53 69 259 52 050 Patinoires intérieures et extérieures 54 72 405 73 770 Piscines, plages et ports de plaisance 55 321 867 73 770 Parcs et terrains de jeux 58 321 867 73 770 Parcs et terrains de jeux 58 142 180 163 393 Autres 58 142 180 163 393 Autres 60 65 711 604 337 Autres 62 150 639 147 057 Partimoine 64 147 057 Autres 65 156 850 4415 Autres 65 156 850 455 085 Autres 66 179 347 191 106 Autres frais 71 191 106 Autres 72 179 847 191 106	Réalisations 2015		Réalications Réalis	Réalications
ss 69 259 xtérieures 54 72 405 de plaisance 55 321 867 3 56 321 867 3 58 142 180 1 60 605 711 6 61 62 11 62 150 639 1 64 62 11 65 65 62 1 66 76 850 4 67 762 561 1 70 70 70 70 70 847 1 71 500	Sans ventilation Ventilation de de l'amortissement	Total	2015	2014
69 259 Atérieures 54 72 405 Ade plaisance 55 56 321 867 58 142 180 60 605 711 61 150 639 11 150 639 11 150 639 65 65 6211 66 156 850 67 762 561 17 71 71 500 17 73 179 847				
sy continues	0.00	Cu	Cu	700
de plaisance 55 321 867 3 de plaisance 55 321 867 3 58 142 180 1 60 605 711 6 61 150 639 1 atrimoine 64 6211 68 179 347 1 70 500	52 USU SE36	050 26 76 406	52 USU 76 406	80 577
56 321867 31 56 321867 31 58 142 180 16 59 605 711 66 61 150 639 14 62 156 850 45 66 156 850 45 66 179 347 19 71 500				
57 58 60 605 711 61 61 62 14 62 14 62 14 63 64 65 66 156 850 66 176 850 66 179 347 19 69 179 347 19 70 71 72 73 76 76 76 76 76 76 76 76 76 76	315 124	315 124	315 124	290 414
58 142 180 16 60 605 711 60 61 150 639 144 position 63 6211 65 65 156 850 45 66 179 347 19 71 50 847 19				
60 605 711 60 60 605 711 60 61 150 639 144 bosition 63 6211 atrimoine 64 6211 65 156 850 45 68 179 347 19 71 500				
61 150 639 14 position 63 6211 atrimoine 64 6211 65 156 850 45 66 156 850 45 68 179 347 19 71 500	163 393 85 059	248 452	248 452	211 952
61 150 639 14 bosition 63 6 211 atrimoine 64 6211 65 156 850 45 66 762 561 106 68 779 347 19 71 500	604 337 87 695	692 032	692 032	644 433
bosition 63 6211 atrimoine 64 6211 atrimoine 64 6211 65 762 561 106 68 179 347 19 71 500 72 500				
bosition 63 6211 atrimoine 64 6211 atrimoine 64 6211 65 762 561 106 68 179 347 19 71 500 72 500				
position 63 6 211 atrimoine 64 65 66 156 850 45 67 762 561 1 06 68 70 179 347 15 71 500	147 057 1 326	148 383	148 383	144 172
atrimoine 63 6 211 es				
atrimoine 64 307 65 156 850 459 66 762 561 1 063 68 69 179 347 191 71 500 72 500	4 415	4 415	4 4 1 5	5 363
65 307 66 156 850 459 68 762 561 1 063 68 762 561 1 063 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 7				
66 156 850 459 67 762 561 1 063 68 69 179 347 191 70 71 500 72 500 73 179 847 191	307 613	307 613	307 613	30 819
68 68 69 179 347 191 70 71 500 73 179 847 191	459 085 1 326	460 411	460 411	180 354
69 179 347 191 70 71 500 191 73 179 847 191	1 063 422 89 021	1 152 443	1 152 443	824 787
69 179347 191 70 71 500 191 73 179847 191				
69 179 347 191 70 71 500 191 73 179 847 191				
69 179 347 191 70 71 500 191 73 179 847 191				
70 71 72 500 73 179 847 191	191 106	191 106	253 250	295 379
71 72 500 73 179 847 191			1 584	3 606
72 500 72 500 73 179 847 191				
72 500 73 179 847 191			151 224	
73 179 847 191			594	359
OLG TITIMITOCITICOMA	191 106	191 106	406 652	299 344
AMORTISSEMENT DES				
IMMOBILISATIONS 74 801 741 908 67	908 673 (908 673)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement	
et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

S30 26

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

S31 27

DATE

2016-06-03

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

[Original signé par]

Saint-Paul-de-Joliette

TPar Mélanie Morel, CPA auditeur, CA

S31 27 (2)

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions		1	6 561 130
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM		2	
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	10	
Revenus de taxes		11	6 561 130

S32 28

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDES	

Revenus de taxes			1	6 561 130
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	
Total partiel			4	6 561 130
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	148 594		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	24 302		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	172 896
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	6 388 234

S33 29

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2015 ²	1	747 654 300
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2015 ²	2	756 298 800
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) \div 2	3	751 976 550
CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL ³		

Taux global de taxation réel de 2015

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel

Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

6		,	8	4	9	5	/ 100 \$
---	--	---	---	---	---	---	----------

6 388 234

751 976 550

ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES 1 **EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2015 ²	7
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 ²	8
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9

S34 30

^{1.} Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent. 2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

^{3.} Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	n municipale	Données co	nsolidées
		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
IMMOBILISATIONS					
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1		69 135	69 135	218 916
Usines de traitement de l'eau potable	2				
Usines et bassins d'épuration	3				8 298
Conduites d'égout	4		425 209	425 209	752 518
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 580 605	1 124 233	1 124 233	284 879
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8				
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	121 863	84 971	84 971	342 673
Autres infrastructures	11				1 572
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13		44 627	44 627	27 291
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 690 404	618 413	618 413	71 484
Améliorations locatives	15			1 415	
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	41 995	17 586	84 583	84 512
Ameublement et équipement de bureau	18	238 437	31 923	71 977	31 160
Machinerie, outillage et équipement divers		259 457	2 576	35 705	31 605
Terrains	20	200 101	4 000	4 000	31 000
Autres	21		. 300	. 300	588
	22	3 932 761	2 422 673	2 564 268	1 855 496

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Infrastructures autres que pour nouveau				
développement				
Conduites d'eau potable	23	69 135	69 135	218 916
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			8 298
Conduites d'égout	26	425 209	425 209	752 518
Autres infrastructures	27	1 209 204	1 209 204	629 124
Infrastructures pour nouveau développen	nent			
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33	719 125	860 720	246 640
	34	2 422 673	2 564 268	1 855 496

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Dette à long terme Deligations et billets en monnaie canadienne Deligations et billets en monnaies étrangères Autres dettes à long terme Gouvernement du Québec	1 2	9 930 075	1 369 326	4 005 055	
Obligations et billets en monnaies étrangères	•	9 930 075	1 369 326	4 005 055	
Autres dettes à long terme	2			1 935 055	9 364 346
Couromonicae Quodoc					
et ses entreprises	3				
Organismes municipaux Obligations découlant de contrats de	4				
location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	9 930 075	1 369 326	1 935 055	9 364 346
a dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est essumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme	8				
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	359 047			359 047
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres De l'ensemble des contribuables ou	12	2 555 948		553 553	2 002 395
des municipalités membres De la municipalité (Société de	13	3 351 263	1 369 326	706 814	4 013 775
transport en commun)	14 15	6 266 258	1 369 326	1 260 367	6 375 217
	15	0 200 230	1 309 320	1 200 307	03/32//
Par les tiers (montants affectés au emboursement de la dette à long terme) Débiteurs					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	16	2 659 812		587 858	2 071 954
Organismes municipaux Autres tiers	17 18	1 004 005		86 830	917 175
, talled lield	19	3 663 817		674 688	2 989 129
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	3 663 817		674 688	2 989 129
Revenus futurs découlant des ententes					
conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts Autres	23 24				
	25	3 663 817		674 688	2 989 129
	26	9 930 075	1 369 326	1 935 055	9 364 346
Dette en cours de refinancement	27 ()		(
Reclassement / Redressement	28	9 930 075	1 369 326	1 935 055	9 364 346

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		Administration	n municipale	Données co	onsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
		2015	2015	2015	2014
Administration générale					
Application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	17 354	17 354	17 354	15 110
Sécurité publique					
Police	4		326 736		
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6	1 009	1 009	1 009	922
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	332 036	143 529		274 694
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	284 827	284 824		372 380
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13	1 412	1 412	1 412	1 400
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et					
développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	19 657	19 657	19 657	22 996
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	15 642	15 943	15 943	15 642
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	671 937	810 464	55 375	703 144

S43

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité						
	n 9d	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	_	2,00	40,00	403 697	76 764	480 461
Professionnels Cols blancs	ი თ	11.00	34.00	372 165	77 480	449 645
Cols bleus	4	10,00	39,00	349 901	67 117	417 018
Policiers	2					
Pompiers	9	19,00	3,00	113 577	13 751	127 328
Conducteurs et opérateurs						
(transport en commun)	7					
	8	45,00		1 239 340	235 112	1 474 452
Élus	6	7,00		99 672	22 882	122 554
	10	52,00		1 339 012	257 994	1 597 006
محمالا لمم المصموني ميم المراع بريم موامني ممسوطه موالم موثلهم كمسون المناهما المستراء بالميا	Le cail yillo coloice	and the tentonic of the met	0.01:000			

^{1.} Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Gouvernen	Gouvernement du Québec		MRC/	
	Fonctionnement	nt Investissement	Gouvernement du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
Transport en commun Fau et égout	11	200			200
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	280 9			6 087
Réseau de distribution de l'eau potable	13	23 502			23 502
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15	13 830			13 830
Autres	16 219 109	1 077 320		78 581	1 375 010
	17 219 609	1 120 739		78 581	1 418 929

ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, 2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un à l'impression du document.

Organisme Saint-Joseph-du-Lac

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité	amo	Charges avant amortissement	Amortissement des immo- bilisations	ent 	Charges		Services rendus		Coût des services municipaux	Ţ	Frais de financement
		+		II				П			
Administration générale											
Application de la loi	+		7.6	53	172 620	27		105	172 620	134	
Évaluation	- 2		28	54	200 808			106	200 808	132	
Autres	3	942 756 2	29 70 543		1 013 299		26 060	107	987 239	133	84
	4	1 316 184	30 70 543	43 56	1 386 727	7 82	26 060	108	1 360 667	134	84
Sécurité publique		l									
Police	2		31	22	1 300 766	83		109	1 300 766	135	
Sécurité incendie	9		32 47 744		273 299		23 249	110	250 050	136	7 046
Sécurité civile	7		33	59	29 636	3 85		111	29 636	137	
Autres	80	11 741	34	09	11 741	98		112	11 741	138	
	6		35 47 744	.44 61	1 615 442	2 87	23 249	113	1 592 193	139	7 046
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	479 422	36 204 534	34 62	683 956	98	2 919	114	681 037	140	14 627
Enlèvement de la neige	1	332 271 3	37	63	332 271	68	4 537	115	327 734	141	
Autres	12	e0 068	16 664	64 64	76 732	2 90		116	76 732	142	
Transport collectif	13	342 535 3	39	797 65	343 332	2 91		117	343 332	143	
Autres	14	4	40	99		92		118		144	
	15	1 214 296 4	41 221 9	296	1 436 291	83	7 456	119	1 428 835	145	14 627
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de											
l'eau potable	16	154 292 4	42 4 2	4 292 68	158 584	48	91 811	120	66 773	146	65 927
Réseau de distribution de l'eau potable	17	151878 4	43 192 662	62 69	344 540	36 (200	121	344 340	147	41 007
Traitement des eaux usées	18	310 803 4	44	70	310 803	96 2	51 161	122	259 642	148	
Réseaux d'égout	19	191 986 4	45 266 388	88 71	458 374	4 97	25 693	123	432 681	149	54 544
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	246 695 4	46	72	246 695	86	3 994	124	242 701	150	
Matières recyclables	21	516317 4	47 11 449	49 73	527 766	99	5 355	125	522 411	151	
Autres	23	4 183 4	48	74	4 183	3 100	3 051	126	1 132	152	
Cours d'eau	23	12 144	49	75	12 144	101		127	12 144	153	
Protection de l'environnement	24	48 030	50	92	48 030	0 102		128	48 030	154	
Autres	25	4)	51	77		103		129		155	
26	56	1 636 328	52 474 791	791 78	2 111 119	104	181 265	130	1 929 854	156	161 478
4											

ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité	amo	Charges avant amortissement	Amortissement des immo- bilisations	1	Charges	Services rendus		Coût des services municipaux	Frais de financement
		•	+	II	•		II		
Santé et bien-être									
Logement social	157	51 183	172	187	51 183 202		217	51 183	232
Sécurité du revenu	158	_	173	188	203		218		233
Autres	159	1	174	189	204		219	.,_	234
	160	51 183 1	175	190	51 183 205		220	51 183	235
Aménagement, urbanisme									
et developpement									
Aménagement, urbanisme et zonage	161	251 458	176 4 579	191	256 037 206		221	256 037	236
Rénovation urbaine	162	1	177	192	207		222		237
Promotion et développement économique	163	23 107	178	193	23 107 208		223	23 107	238
Autres	164	_	179	194	209		224		239
	165	274 565	180 4 579	195	279 144 210		225	279 144	240
Loisirs et culture									
Activités récréatives	166	604 337	181 87 695	196	692 032 211	162 496	226	529 536	7 871
Bibliothèques	167	147 057	1 326	197	148 383 212	1 234	227	147 149	242
Autres	168	312 028	183	198	312 028 213		228	312 028	243
	169	1 063 422	184 89 021	199	1 152 443 214	163 730	229	988 713	7 871
Réseau d'électricité	170	7	185	200	215		230		245
	171	7 123 676	186 908 673	201	8 032 349 216	401 760	231	7 630 589	191 106

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

		2015	2014
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 422 673	1 841 575
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	2 422 673	1 841 575

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	864 365	1 191 243
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	(159 020)	. 101 210
Solde redressé au début de l'exercice	3	705 345	1 191 243
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à			
des fins fiscales	4	861 660	601 361
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(566 103)	(302 416)
Activités d'investissement	6	(000 100)	(20 857)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(89 878)	(104 966)
Réserves financières et fonds réservés	8	(25 000)	(500 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9	(23 000)	(300 000)
Financement des investissements en cours			
Financement des investissements en cours	10	180 679	(326 878)
			, ,
Solde à la fin de l'exercice	12	886 024	864 365
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	326 536	79 868
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		150 000
Solde redressé au début de l'exercice	15	326 536	229 868
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(28 632)	
Activités d'investissement	17	,	(8 298)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	89 878	104 966
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	61 246	96 668
Solde à la fin de l'exercice	22	387 782	326 536
Diameter Council Counc			
Réserves financières et fonds réservés Solde au début de l'exercice	00	1 506 178	1 111 586
	23		
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	632	(66 813)
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 506 810	1 044 773
Affordations at viscos and			
Affectations et virements		100 500	040.000
Activités de fonctionnement	26	188 599	219 999
Activités d'investissement	27	(140 880)	(258 594)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	25 000	500 000
Financement des investissements en cours	29	632	
	30	73 351	461 405
Solde à la fin de l'exercice	31	1 580 161	1 506 178

S46-1 38-1

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité		2015	2014
Dámanaga sanatatása à tayar au à naunyair			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir Solde au début de l'exercice	/	50 389)	(122.424.)
	32 (,	(133 424) 133 424
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	50 389	133 424
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35 ()	
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	
Autres	37 ()	(
Régimes non capitalisés	38 ()	(
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites		•	•
d'enfouissement	39 ()	(
Frais d'assainissement des sites contaminés	40 (í	;
Mesures transitoires relatives à la TVQ	40 (,	
Utilisation du fonds général	44 (1	(
	41 ()	
Utilisation du fonds de roulement	42 ()	
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()	
Autres	44 ()	
	45 ()	(
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ()	(
Autre financement	47 (173 370)	(50 389)
	48 (173 370)	(50 389)
Diminution de l'exercice			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	49		
Remboursement de la dette à long terme liée aux			
activités de fonctionnement	50		
	51		
Solde à la fin de l'exercice	52 (173 370)	(50 389)
Financement des investissements en cours			
		(450, 200)	(450,200)
Solde au début de l'exercice	53	(158 389)	(158 389)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	108 000	(450,000)
Solde redressé au début de l'exercice	55	(50 389)	(158 389)
Ajouter (déduire)			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à			
des fins fiscales	56	433 427	
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57		
Excédent de fonctionnement affecté	58		
Réserves financières et fonds réservés	59	(632)	
	60	432 795	
Solde à la fin de l'exercice	61	382 406	(158 389)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			, ,
Solde au début de l'exercice	65	13 837 300	12 527 947
	62	13 637 300	12 527 947
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	40.007.000	10.503.013
Solde redressé au début de l'exercice	64	13 837 300	12 527 947
Ajouter (déduire)			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	65		
Excédent de fonctionnement affecté	66		
Variation résiduelle de l'exercice	67	802 025	1 309 353
Variation rootadollo do roxoroloo			

S46-2 38-2

FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ CAPITAL AUTORISÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

Non addite	RÈGLEMENT N°		MONTANT AUTORISÉ
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER		1 _	1 400 000
Augmentation			
À même l'excédent de fonctionnement		_ 2	
Par l'imposition d'une taxe spéciale		_ 3	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt		_ 4 _	
		5 _	1 400 000
Diminution		_ 6 _	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE		7	1 400 000

SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité							
	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices	Règlements d'emprunt fermés Activités de Activités d'ir	mprunt fermés Activités d'in-	Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
		anterieurs (note 20)	ronctionnement	Vestissement			
Montant non réservé	1 442 234	2	£	632 5	(826) 6	7	442 040
Montant réservé pour le service de la dette 8	80	o ,	10 11	12	() 13	41	4
	15 442 234 16	16	17 18	3 632 19 (826) 20	21	1 442 040

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité			2015			2014
		Budget		Réalisations		Réalisations
Revenus						
Ventes d'électricité						
Domestique et agricole						
Générale et institutionnelle	1					
Industrielle	2					
Autres	3					
Autres revenus	4					
Autres revenus	5 6					
Charges						
Achat d'énergie	7					
Taxe sur le revenu brut	8					
Frais d'exploitation						
Autres frais	9					
Frais de financement	10					
Amortissement des immobilisations	11					
Amortissement des immobilisations	12					
Partie imputée à la municipalité pour	13					
consommation d'électricité		1	\ () (,
consommation delectricite	14	() () (,
	15					
Excédent (déficit) de fonctionnement avant						
conciliation à des fins fiscales	16					
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Amortissement						
Produit de cession	17					
(Gain) perte sur cession	18					
Réduction de valeur	19					
Reduction de valeur	20					
Financement	21					
Financement à long terme des activités de fonctionnement						
Remboursement de la dette à long terme	22	1	\ () (,
Tremboursement de la dette à long terme	23	() () (,
Affordations	24					
Affectations		/	\ /		\ /	,
Activités d'investissement	25	() () ()
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26					
Excédent de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés	27					
	28					
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29					
Investissement net dans les immobilisations						
et autres actifs	30					
	31					
Excédent (déficit) de fonctionnement	32					
de l'exercice à des fins fiscales						
de i exelete a des illis listates	33					

S49 41

TAUX DES TAXES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

Taxes sur la valeur foncière Taxes générales		Du 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale (taux unique)	1	, \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	0 , 5 9 9 2 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	0,6404\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	0,9012\$
Catégorie des immeubles industriels	5	0,9012\$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	\$
Catégorie des immeubles agricoles	7	0,5992\$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	, \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)	Ü	
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	, \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	
Catégorie des immeubles industriels	12	, \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	\$
Catégorie des immeubles agricoles	14	\$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	, \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		_
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	\$
Catégorie des immeubles industriels	19	\$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	\$
Catégorie des immeubles agricoles	21	\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	\$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	\$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	\$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	\$
Catégorie des immeubles industriels	26	\$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	\$
Catégorie des immeubles agricoles	28	\$

S50

TAUX DES TAXES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (Montant fixe)		Par unité de logement
Eau	1	1 0 5 , 0 0 \$
Égout	2	90,00\$
Eau et égout	3	
Traitement des eaux usées	4	1 9 2 , 4 5 \$
Matières résiduelles	5	205,00
		% de la valeur locative
Taxe d'affaires sur la valeur locative	6	

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser	
Règlement 7-2003	55,0000	7	par unité d'évaluation	
Règlement 16-93 (26%)	34,5164	7	par unité d'évaluation	
Règlement 16-93 (74%)	220,2326	7	par unité d'évaluation	
Règlement 1-99 (26%)	6,6107	7	par unité d'évaluation	
Règlement 1-99 (74%)	40,1728	7	par unité d'évaluation	
Règlement 11-2002	165,3535	7	par unité d'évaluation	
Règlement 13-2003	2,5755	3		
Règlement 12-2004	3,5492	3		
Règlement 20-2006 eau potable	374,9900	7	par unité d'évaluation	
Règlement 20-2006 égout	308,5500	7	par unité d'évaluation	
Égout 48e avenue	680,0000	7	par unité d'évaluation	

^{1.} Code: 1 - du 100 \$ d'évaluation

^{2 -} du mètre carré3 - du mètre linéaire

^{4 -} tarif fixe (compensation)

^{5 -} du 1 000 litres

^{6 - %} de la valeur locative

^{7 -} autres (préciser)

QUESTIONNAIRE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Non audité	OUI	NON	S.O.
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation			
	ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 X	2	
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	4 X	
2.	Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5	6 X	
3.	La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7	8 X	
	Si oui, indiquer les montants suivants :			
	a) le montant total versé en 2015	9	\$	
	b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10	\$	
4.	La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11	12 X	
	Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
	a) crédits de taxes	13	\$	
	b) autres formes d'aide	14	\$	
5.	La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 X	16	
	Si oui, indiquer le montant.	17	256 758 \$	
6.	La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18	19 X	
	Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7.	Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 X

QUESTIONNAIRE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Non audité	OUI	NON	S.O.
8.	La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 X	24	
	Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 X	26	
9.	La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27	28 X	29
	s questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant s compétences de MRC seulement			
10	La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30	31 X	
11.	La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32	33 X	

S52-2 44-2

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse	1110 CHEMIN PRINCIPAL	
	(no) (rue)	
	ST-JOSEPH-DU-LAC	JON 1E0
Tálánhana	(Municipalité)	(Code postal)
Téléphone	(450) 623-1072 (ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur	(450) 623-2889	
relecopiedi	(ind. rég.) (numéro)	
Courriel	cladouceur@sjdl.qc.ca	
TRÉSORIER OU SECRÉ	TAIRE-TRÉSORIER	
Nom	STÉPHANE GIGUÈRE	
Téléphone	(450) 623-1072	
	(ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur	(450) 623-2889	
	(ind. rég.) (numéro)	
Courriel	sgiguere@sjdl.qc.ca	
AUDITEUR INDÉPENDA	NT	
Nom	DCA, COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ, INC.	
Titre	COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ	
Adresse	611 BOUL. DE L'INDUSTRIE	
	(no) (rue)	
	ST-PAUL	J0K 3E0
T /1/ 1	(Municipalité)	(Code postal)
Téléphone	(450) 756-1851 (ind. rég.) (numéro)	
Táláganiaur		
Télécopieur	(450) 756-0226 (ind. rég.) (numéro)	
Courriel	mmorel@dca-sf.ca	
Responsable du dossier	MÉLANIE MOREL, CPA auditeur, CA	
VÉRIFICATEUR GÉNÉR	AL (s'il y a lieu)	
Nom		
Titre		
A 1		
Adresse	(no) (rue)	
	(Municipalité)	(Code postal)
Tálánhana	(Mullicipalite)	(Code postal)
Téléphone	(ind. rég.) (numéro)	
Télécopieur		
Courriel	(ind. rég.) (numéro)	

S55 45

RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015	1	
Facteur comparatif	2	
Valeur uniformisée	3	

S56 46

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Stéphane Giguère , atteste que le rapport financier consolidé de Saint-Joseph-du-Lac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-06-06.

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Saint-Joseph-du-Lac.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Saint-Joseph-du-Lac consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Saint-Joseph-du-Lac détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

240 587 \$. L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,8495 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-06-20 15:59:58

Date de transmission au Ministère : 2016/06/21

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom: Saint-Joseph-du-Lac

S59

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réal	Réalisations 2014	Budget 2015	R	Réalisations 2015	
	Ad	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	_	8 254 968	7 600 642	8 175 385	459 140	7 832 634
Investissement	2	1 218 751		1 424 797	7 102	1 431 899
	ဇ	9 473 719	7 600 642	9 600 182	466 242	9 264 533
Charges	4	8 191 333	8 015 050	8 223 455	1 602 382	9 023 946
Excédent (déficit) de l'exercice	2	1 282 386	(414 408)	1 376 727	(1 136 140)	240 587
Moins : revenus d'investissement) 9	1 218 751) () (1 424 797) (7 102) (1 431 899)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	63 635	(414 408)	(48 070)	(1 143 242)	(1 191 312)
Éléments de conciliation à des fins fiscales Amortissement des immobilisations Financement à long terme des activités de fonctionnement	∞ σ	857 231	801 741	908 673	175 001	1 083 674
Remboursement de la dette à long terme Affectations	10 (398 642) () (986 695	483 982) (867 364) (1 351 346)
Activités d'investissement	1	5 430) (94 467) (132 414) (226 881)
Excédent (déficit) accumulé	12	82 417	182 653	406 136	163 351	569 487
Autres éléments de conciliation	13	2 150			949 178	949 178
	14	537 726	414 408	909 730	287 752	1 197 482
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'overcine à dec finc fiscales	r.	987		867	(855 400)	6 170
i exel cice a ues illis liscales	2			000	(064 000)	

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2014	2015		2014
	_	Administration	Administration	Total	Total
		municipale	municipale	consolidé	consolidé
Actifs financiers			·	·	
Débiteurs	1	3 661 233	4 324 822	5 574 321	5 416 539
Autres	2	1 543 045	1 930 249	2 223 743	1 761 367
	3	5 204 278	6 255 071	7 798 064	7 177 906
Passifs					
Dette à long terme	4	6 677 837	7 214 047	9 350 235	9 906 835
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5			128 003	
Autres	6	593 622	1 194 354	1 649 191	786 364
	7	7 271 459	8 408 401	11 127 429	10 693 199
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(2 067 181)	(2 153 330)	(3 329 365)	(3 515 293)
Actifs non financiers					
Immobilisations	9	18 199 569	19 713 569	23 548 356	23 016 940
Autres	10	193 213	142 089	151 010	197 457
	11	18 392 782	19 855 658	23 699 366	23 214 397
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	864 365	886 024	868 300	887 017
Excédent de fonctionnement affecté	13	326 536	387 782	387 782	326 536
Réserves financières et fonds réservés	14	1 506 178	1 580 161	1 660 782	1 747 983
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 (50 389)	(173 370) (283 961) (50 389)
Financement des investissements en cours	16	(158 389)	382 406	382 406	(158 389)
Investissement net dans les immobilisations					
et autres actifs	17	13 837 300	14 639 325	17 354 692	16 946 346
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18				
	19	16 325 601	17 702 328	20 370 001	19 699 104

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014
Excédent de fonctionnement affecté - Ac	Iministration		
municipale			
- Aqueduc	20	32 676	290
- Égout	21	155 106	126 246
- Disposition des boues	22	200 000	200 000
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	387 782	326 536
Excédent de fonctionnement affecté - Or	ganismes		
contrôlés	30		
	31	387 782	326 536
Réserves financières	32	25 000	125 515
Fonds réservés	33	1 635 782	1 622 468
	34	2 048 564	2 074 519

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalisations 2014	Budget 2015	Réalisatio	ns 2015
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	6 385 413	6 546 990	6 561 130	6 561 130
Compensations tenant lieu de taxes	2	35 418	33 364	30 827	30 827
Quotes-parts	3				1 072
Transferts	4	340 149	247 343	289 661	572 000
Services rendus	5	363 936	326 445	401 760	603 230
Autres	6	1 130 052	446 500	892 007	64 375
	7	8 254 968	7 600 642	8 175 385	7 832 634
Investissement					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10			1 129 268	1 134 475
Autres	11	1 218 751		295 529	297 424
	12	1 218 751		1 424 797	1 431 899
	13	0.470.740	7 600 642	9 600 182	9 264 533

Extrait du rapport financier, page S7

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

			Administration municipale	n municipale		Données consolidées	nsolidées
	Bu	Budget 2015		Réalisations 2015		Réalisations	Réalisations
	Sans de l'ar	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2015	2014
Administration générale							
Évaluation	-	185 065	200 808		200 808	200 808	183 850
Autres	. 8	906 628	1 115 376	70 543	1 185 919	1 203 954	1 239 010
Sécurité publique	l						
Police .	ო	1 399 773	1 300 766		1 300 766	1 327 254	1 292 526
Sécurité incendie	4	193 249	225 555	47 744	273 299	273 299	222 687
Autres	2	44 079	41 377		41 377	41 377	13 840
Transport							
Réseau routier	9	1 184 607	871 761	221 198	1 092 959	1 092 959	1 358 412
Transport collectif	7	462 380	342 535	797	343 332	968 910	952 810
Autres	80						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	6	843 200	808 929	463 342	1 272 301	1 187 145	1 225 959
Matières résiduelles	10	623 316	767 195	11 449	778 644	778 644	624 930
Autres	11	80 645	60 174		60 174	60 174	66 389
Santé et bien-être	12	51 144	51 183		51 183	51 183	58 512
Aménagement, urbanisme							
et développement							
Aménagement, urbanisme							
et zonage	13	274 513	251 458	4 579	256 037	256 037	283 903
Promotion et							
développement économique	41	22 302	23 107		23 107	23 107	20 251
Autres	15						
Loisirs et culture	16	762 561	1 063 422	89 021	1 152 443	1 152 443	824 787
Réseau d'électricité	17						
Frais de financement	18	179 847	191 106		191 106	406 652	299 344
Amortissement des immobilisations	19	801 741	908 673	(808 673)			
	20	8 015 050	8 223 455		8 223 455	9 023 946	8 667 210

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3